

- Mairie -

**Information**  
**CORONAVIRUS**  
**COVID-19**

**INFORMATIONS SUR LA RÉOUVERTURE DES SERVICES DE LA MAIRIE**

**11 / 05 / 2020**



**Plan de reprise d'activité des services de la Mairie de Ouistreham Riva-Bella à partir du lundi 11 mai 2020.**

## **Fonctionnement interne**

### **Cadre sanitaire**

**Contrôle des mesures de distanciation sociale, avec les usagers et entre agents municipaux :**

Les accès du public aux services publics communaux sont limités en nombre et en lieu en fonction de chaque configuration des locaux.

Le suivi de règles strictes de distanciation entre agents est également observé.

**Mise à disposition auprès de chaque agent d'un kit d'équipements de protections individuelles**

Chaque agent s'est vu remettre une dotation initiale de matériels de protection composée de :

- Un lot au choix de 3 masques tissu ou une « casquette visièrè »

- Un lot de gants jetables

En complément, des sanitaires présents sur tous les bâtiments communaux permettent de se laver les mains et chaque unité de travail (service / couloir...) est dotée en produits de désinfection.

## Hôtel de Ville

Différentes mesures sont prises pour les locaux de l'Hôtel de Ville :

- Accueil de maximum de 5 administrés dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville. Des signalisations sont mises en place.
- Un contrôle du déplacement des usagers au sein de l'Hôtel de Ville est effectué par l'accueil.
- Systématisation de la prise de rendez-vous dans tous les services pour tout usager à l'exception de la prise de renseignements à l'accueil.
- Mise à disposition dans chaque couloir d'une bouteille de gel hydro-alcoolique.
- Mise en place d'un nettoyage ciblé des locaux en cours de journée (poignées de porte, interrupteurs, photocopieurs...).
- Un 3<sup>ème</sup> agent est présent à l'accueil de l'Hôtel de Ville afin de réduire l'attente des usagers.
- Interdiction des rassemblements dans les locaux ou en extérieur.
- Mise à disposition de matériel pour nettoyer la flotte de véhicules.

## Police municipale

L'activité du poste de Police municipale perdure comme pendant le confinement avec maintien des brigades « séparées » pour éviter une transmission du virus à tout l'effectif.

Les horaires habituels ont repris ce 11 mai 2020.

L'accueil reprend suivant le même protocole qu'à l'Hôtel de Ville. C'est-à-dire : prise de rendez-vous et un usager maximum dans les locaux en instantané et en distanciation suffisante, exception faite des situations d'urgence.

## Centre socioculturel

Seuls les enseignements individuels et les cours collectifs (en demi groupe) de l'école de musique (EMIO) redémarrent au 11 mai.

## Écoles

Réouverture des classes selon les conditions demandées par l'Education Nationale.

## Sport

Les infrastructures sportives de Ouistreham Riva-Bella restent fermées au public.

## Culture

Maintien de la fermeture des établissements culturels de la Ville.

## Fonctionnement intercommunal

### Économie/tourisme

La Communauté urbaine s'est associée à la Région Normandie pour participer au fonds Impulsion Relance Normandie destiné aux TPE qui ne peuvent pas bénéficier du fonds national de solidarité proposé par l'Etat. Fonds qui permet de toucher 1000€ pour les entreprises qui ont 0 ou 1 salarié. 1500€ pour celles qui ont 2 salariés. Caen la mer prend 60% du montant à sa charge.

### Transports en commun

L'offre proposée à compter du 11 mai sera équivalente à celle des vacances d'été, soit 80% de l'offre classique en privilégiant l'utilisation des bus articulés, pour faciliter les règles de distanciation.

L'amplitude horaire sera identique à celle proposée en période scolaire pour assurer la desserte des zones d'emplois et des établissements scolaires.

Twisto Access, le service de transport à la demande, adapté aux personnes à mobilité réduite fonctionnera de nouveau 7 jours sur 7 de 7h à minuit.

Des marquages au sol sont prévus et des sièges seront volontairement inaccessibles pour veiller au respect des gestes barrières.

Des désinfections régulières seront assurées par les agents de Kéolis.

### Collecte

Maintien jusqu'au 1er juin au moins du dispositif actuel pour la collecte en porte à porte :

- collecte des ordures ménagères et des recyclables une semaine sur deux pour le pavillonnaire et une fois par semaine pour le collectif,
- collecte des déchets verts (qui a repris le 27 avril) une semaine sur deux,

L'offre complète de tout le système de collecte (gris, jaune, vert) sera rétablie dès le 1er juin.

11 mai :

- reprise de la collecte des encombrants,
- réouverture des sept déchetteries de Caen la mer pour tous les flux sauf les déchets dangereux,
- reprise de la distribution de bacs roulants et de composteurs.

Contacts presse :

**Charles Perrot-Durand**, Directeur de Cabinet du Maire : 06 77 89 86 18 / 02 31 97 73 80